

Informations et recommandations concernant le coronavirus

Mise à jour : 28/02/2020

Recommandations nationales du Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnes revenant d'une zone à risque où circule le virus :

Sont concernées toutes les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong-Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, des Régions de Lombardie, Vénétie et Emilie - Romagne en Italie et d'Iran.

Ces personnes devront pendant 14 jours :

- Surveiller leur température 2 fois par jour
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Porter un masque chirurgical en face d'une personne et pour les sorties
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées ...)
- Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégier le télétravail et éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
- Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant le retour :

- Contacter rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage
- Éviter tout contact avec votre entourage, conserver son masque
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital



En pratique dans les collectivités :

- Ne pas accepter sur son poste de travail un agent qui tousse et/ou qui a de la fièvre et provenant d'une zone à risque citées ci-dessus, lui demander de contacter le SAMU.
- Un agent revenant d'une des zones citées ci-dessus et sans symptômes devra respecter les recommandations nationales : port d'un masque chirurgical, lavage des mains, éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine, ...).
 - Une éviction du travail est recommandée pour un agent qui travaille auprès de public fragile (personnes âgées, petite enfance, ...).
 - Lorsque cela est possible, le télétravail doit être privilégié.
- Pour les agents occupant des postes d'accueil : mettre à disposition dans la mesure du possible des masques chirurgicaux (pour le public, conformément aux préconisations ci-dessus) et du gel hydro alcoolique.
- Ne pas adresser un agent revenant d'une zone à risque en consultation de médecine préventive et de santé au travail.

Conseils généraux pour l'ensemble de la population : « les gestes barrières ».



Adoptés au quotidien, les gestes barrières permettent de réduire la transmission de toutes les infections virales respiratoires.

- éviter de serrer les mains et faire la bise,
- se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique régulièrement et après chaque mouchage, toux, éternuement,
- éternuer dans un mouchoir jetable ou dans le coude, se moucher avec des mouchoirs à usage unique et jeter le mouchoir à chaque mouchage,
- porter un masque chirurgical quand on est malade,
 - Le port du masque chirurgical par la population non malade et n'ayant pas séjourné dans une zone à risque n'est pas recommandé et son efficacité n'est pas démontrée
- nettoyer régulièrement les surfaces de contact (poignées de portes, boutons d'ascenseurs, mains courantes, surfaces de travail, ...).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ✓ Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>
- ✓ ARS région Centre Val De Loire : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-point-de-situation>
- ✓ Numéro vert d'information pour les questions non médicales : 0800 130 000

Cette fiche sera mise à jour en fonction de l'évolution de la situation